



Habilitation à la conduite d'un automate de dispensation nominative de médicaments de formes orales sèches: mise en place d'un permis à points.



J.C.Pelletier*, I.Mathiot**

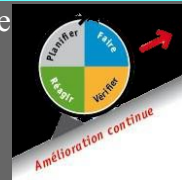
pharmacie hôpital coeur du bourbonnais 03240 tronget, **pharmacie centre hospitalier charolles 6 rue du prieuré 71120

INTRODUCTION



Dans notre établissement, la dispensation nominative des médicaments de formes orales sèches est réalisée à l'aide d'un automate de dispensation. Nous avons voulu évaluer la maîtrise de cette activité par les préparateurs en pharmacie hospitalière.

↳ En 2014, l'automatisation concerne 500 lits et 1,5 million de doses ont été préparées.



- Objectifs :
- ➔ s'assurer que la pratique de cette activité est conforme aux procédures
 - ➔ corriger les dérives
 - ➔ assurer le suivi du niveau de qualification des préparateurs tout au long de leurs parcours professionnels

MATERIELS ET METHODES

Durant 1 heure, chacune des quatre préparatrices est soumise à une évaluation pratique de la maîtrise des différentes étapes de cette activité. Cinq étapes critiques ont été ciblées. Une note minimale de 15 /20 est requise afin d'obtenir l'habilitation.

RESULTATS ET DISCUSSION

Hygiène (nombre de points 6)

- respect des règles d'asepsie oui non
- bonne pratique concernant le lavage des mains oui non
- respect des règles d'habillement (rentre et sort avec habit) oui non
- la porte est elle fermée en permanence oui non
- bonne exécution du nettoyage de la salle de reconditionnement oui non
- bonne exécution du nettoyage de l'automate oui non

Déconditionnement (nombre de points 2)

- respect du vide de chaîne oui non
- bonne exécution de la traçabilité oui non

Dispensation (nombre de points 6)

- Maîtrise de l'interface DPI- SyGIPH pour la dispensation automatisée oui non
- Maîtrise de l'application APMC oui non
- Maîtrise de la station ACRS oui non
- Maîtrise de l'application CRS oui non
- Maîtrise de l'application STS oui non
- Maîtrise de l'application ATDPS oui non

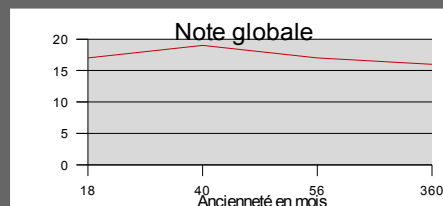
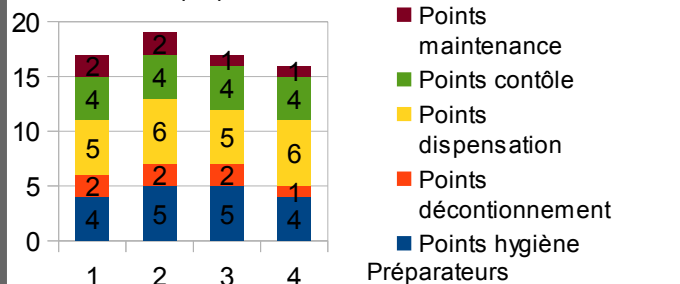
Contrôles (nombre de points 4)

- contrôle des non conformités (comprimé détérioré, absence de médicaments) oui non
- contrôle qualité du médicament (bon médicament au bon patient) oui non
- contrôle du sachet (impression, intégrité) oui non
- bonne exécution de la traçabilité des procédures oui non

Maintenance (nombre de points 2)

- bonne exécution du changement de sachet oui non
- bonne exécution du changement de ruban encreur oui non

Evaluation des préparateurs en fonction des différents items



Analyse

- ↳ Inhomogénéité des évaluations → manque de communication, mauvaise compréhension
- ↳ Prioriser les actions correctrices à mettre en œuvre
- ↳ Aptitude ou pas à se maintenir sur cette activité
- ↳ Evaluation à renouveler périodiquement (6 mois) et à chaque recrutement d'un nouveau préparateur

CONCLUSION

Cette habilitation valide le niveau de qualification qu'exige le pharmacien de ses préparateurs pour assurer la sécurisation d'une activité exigeante.